Capitalisation d'expériences : Projet Jeunes Citoyen-ne-s Actif-ve-s Académie Des Défenseur-e-s des Droits Humains

RETOUR SUR LES LEÇONS APPRISES ET LES BONNES PRATIQUES DE FORMATION, DE MONITORING ET DE PLAIDOYER AUTOUR DES DROITS HUMAINS.

Réalisé par Sarra El Idrissi et Khouloud Ayari

Janvier 2021

Table des matières

Acronymes 3
Préface 3
Avant-propos 4
La finalité du processus de capitalisation 4
Retour sur les enjeux de mobilisation des jeunes autour des droits humains 5
Défis, enjeux & compréhension 5
La Réponse de la LTDH 6
Synthèse de la réponse de la LTDH 7
Les paradigmes de changement dans le processus de capitalisation 7
Méthodologie d'intervention 8
Les axes identifiés objet de bonnes pratiques 9
Les leçons apprises, pour un renforcement de capacités des jeunes en matière des droits humains 16
Perspectives de pérennisation 19
Finalité du processus de pérennisation 19
L'académie des droits humains : un projet d'envergure national 20
Ouverture sur l'international 22
Annexes 24
Programme de l'atelier d'évaluation et de capitalisation 24

Acronymes

AIDH	Académie Interaméricaine des droits de l'Homme
ADDH	Académie des défenseur-se-s des droits humains
CDIS	Centre de défense et d'insertion sociale
CSOE	Centres sociaux d'observation de l'enfance
DRAS	Direction régionale des affaires sociales
IADH	Institut arabe des droits de l'homme
INPE	Institut national de la protection de l'enfance
JCA	Jeunes citoyen-n-es actif-ve-s
LTDH	Ligue tunisienne des droits de l'homme
MAS	Ministère des affaires sociales
MAJS	Ministère des affaires de la jeunesse et des sports
OSC	Organisation de la société civile

Préface

Ancré dans la stratégie de la ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme, le projet « Jeunes Citoyen-ne-s Actif-ve-s » A2 a le mérite d'avoir été un projet structurant dans sa démarche et innovant dans sa conduite. Le projet a contribué fortement au rajeunissement des élites de la LTDH et à la professionnalisation des pratiques d'éducation, de formation, de monitoring et de autour des droits humains.
Ainsi, les réalisations du projet nous permettent d'apprécier l'émergence aujourd'hui d'une nouvelle génération des défenseur.s.e.s des droits humains en Tunisie.

Cheffe de projet LTDH

Avant-propos

Ce document est une synthèse des leçons apprises, expériences et bonnes pratiques issues des composantes du projet « **Jeunes Citoyen-n-es Actif-ve-s** » pour l'appui à la promotion des droits humains à travers la formation, le monitoring et le plaidoyer autour des violations auprès des jeunes tunisiens.

La finalité du processus de capitalisation

L'action « Jeunes Citoyen-n-es Actif-v-e-s » sera observée et analysée au prisme des processus de renforcement de capacités et d'accompagnement mis en place mais aussi des thématiques clés promues ayant fait l'objet d'analyse et de développement par les jeunes.
Il s'agira ainsi dans le cadre de ce travail de valoriser les réalisations du projet auprès des différentes sections de la LTDH ayant été impliquées dans la mise en œuvre de ce projet.
Nous retracerons dans le cadre de ce travail de capitalisation le parcours de renforcement de capacités et d'autonomisation des jeunes mis en place par le projet ainsi que la démarche de co-construction des dynamiques de monitoring et de plaidoyer initiée au sein des différentes sections.
La démarche de capitalisation mettra en exergue l'impact de l'action du projet sur les territoires et ce qu'elle a permis en termes de revitalisation des sections locales de la LTDH en matière d'initiatives collectives de monitoring et de reporting des violations des droits de l'homme et d'actions de plaidoyer.
Face aux enjeux de la crise sanitaire, le projet a initié une action de plaidoyer à l'échelle des territoires qui met en avant les effets de la crise du Covid-19.

L'action a permis in fine d'ouvrir des perspectives de pérennisation pour les jeunes ayant bénéficié des actions du projet moyennant la **i)** modélisation de parcours andragogique de formation de monitoring et de plaidoyer en matière des droits humains ainsi que leur transposition territoriale **ii)** et la co-construction d'un projet pilote d'académie des droits humains en Tunisie.

A ce niveau, le travail de capitalisation permettra de faire le pont avec des expériences similaires à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Retour sur les enjeux de mobilisation des jeunes autour des droits humains

Défis, enjeux & compréhension

La deuxième phase du projet « Jeunes Citoyen-n-es Actif-ve-s intervient dans la continuité de la première phase ; conçues toutes deux en réponse aux problématiques liées au désengagement des jeunes de la vie publique.

Une étude réalisée dans le cadre de la première phase du projet met en avant les principaux facteurs auxquels tentent de répondre les actions JCA.

De fait, au cours des vingt dernières années, la marginalisation et l'exclusion causés par la non scolarisation, la déscolarisation précoce, le chômage structurel de masse et la prévalence du travail informel ont lourdement contribué au retrait des jeunes de la vie publique. Accentué par une faible représentativité des jeunes dans la sphère politique, ceci a contribué à creuser davantage le fossé entre les jeunes et le système politique gouvernant.

Par ailleurs, cette jeunesse a eu à subir les différents aspects socioéconomiques dus à l'essor de la mondialisation et la généralisation du développement économique. Cette conjoncture a fait davantage prévaloir les valeurs individualistes au sein de la société freinant la mise en place d'un réseau relationnel solidaire et engagé au sein des différents territoires.

Il s'agit d'extraire ici les principaux enjeux relatifs au désengagement de la jeunesse tunisienne, un travail orienté vers le changement de perception chez les jeunes a permis peu à peu et tout au long du courant de l'histoire tunisienne à initier de nouvelles formes de scepticisme engagé parmi les jeunes.

Toutefois, dans un contexte de défiance vis-à-vis des structures politiques classiques dans la Tunisie pré-soulèvement de 2011, très peu d'espaces ont été investis par les jeunes permettant la formation et l'encadrement de leur élan politique et citoyen. Le soulèvement de la jeunesse tunisienne survenu en 2011 a confirmé le rejet des formes traditionnelles de participation sociale et politique, mais ne se sont pas pour autant montré désintéressés de l'action citoyenne et militante. Cet engagement en dehors des cadres formels, s'est manifesté à travers la participation locale, la mobilisation citoyenne et sociale. D'où le rôle de la LTDH à travers ses différentes sections, dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes à travers leur renforcement de capacités et leur initiation à la culture des droits humains. Ainsi, les deux phases du projet JCA ont eu pour ambition dans une Tunisie en phase de reconstruction de garantir la mise en place d'espaces leur offrant l'occasion d'apprendre à exprimer et consolider leur position politique et citoyenne dans une démarche engagée et structurée tout en jouant un rôle de transposition au sein de leurs communautés et territoires.

Face à une réalité sociopolitique qui amène de nombreuses réflexions sur l'avenir des droits, et sur le rôle de la jeunesse.

La Réponse de la LTDH

En réponse aux enjeux et défis rencontrés, la LTDH a conçu la première phase du projet JCA qui a pu former un noyau de 28 jeunes formateurs et formatrices en droits humains, la première phase leur a permis de développer leurs compétences et de les transmettre via la tenue de plus de 70 actions de sensibilisation et de formation au niveau de leurs sections respectives. Ces actions ont permis de cibler plus de 1500 jeunes dans les régions. A l'issue des process de sensibilisation et de formation, une vingtaine d'œuvres artistiques ont été développées en guise d'actions de plaidoyer et ont participé à un concours sous le thème de la : « *Production audiovisuelle ou artistique de plaidoyer pour une participation active des jeunes au niveau communal* » qui a marqué l'action de clôture du projet.
La deuxième phase du projet a eu pour but d'approfondir les compétences acquises par les jeunes militant-e-s pour les droits humains et de favoriser leur engagement pour **i)** la mobilisation citoyenne notamment des jeunes en situation de vulnérabilité dans leurs territoires et enfin pour garantir **ii)** une implication active dans la mise en place de mécanismes de monitoring et de plaidoyer autour des violations des droits de l'homme et de la gouvernance locale.
L'action a eu par ailleurs pour visée de développer le réseau des jeunes citoyen-n-es dans les différents territoires impliqués dans le projet pour assurer un meilleur ancrage local et régional de la LTDH mais surtout pour contribuer à ancrer la culture des droits humains en Tunisie.
Tout au long de la mise en œuvre du projet, il a été question de cibler plus de 1500 jeunes afin de les initier à la culture des droits humains et de les former aux techniques de monitoring et de plaidoyer autour des violations des droits humains. L'action a également eu pour ambition d'assurer une meilleure appropriation par les acteurs institutionnels et de garantir leur implication effective dans la promotion et la diffusion de la culture des droits humains.

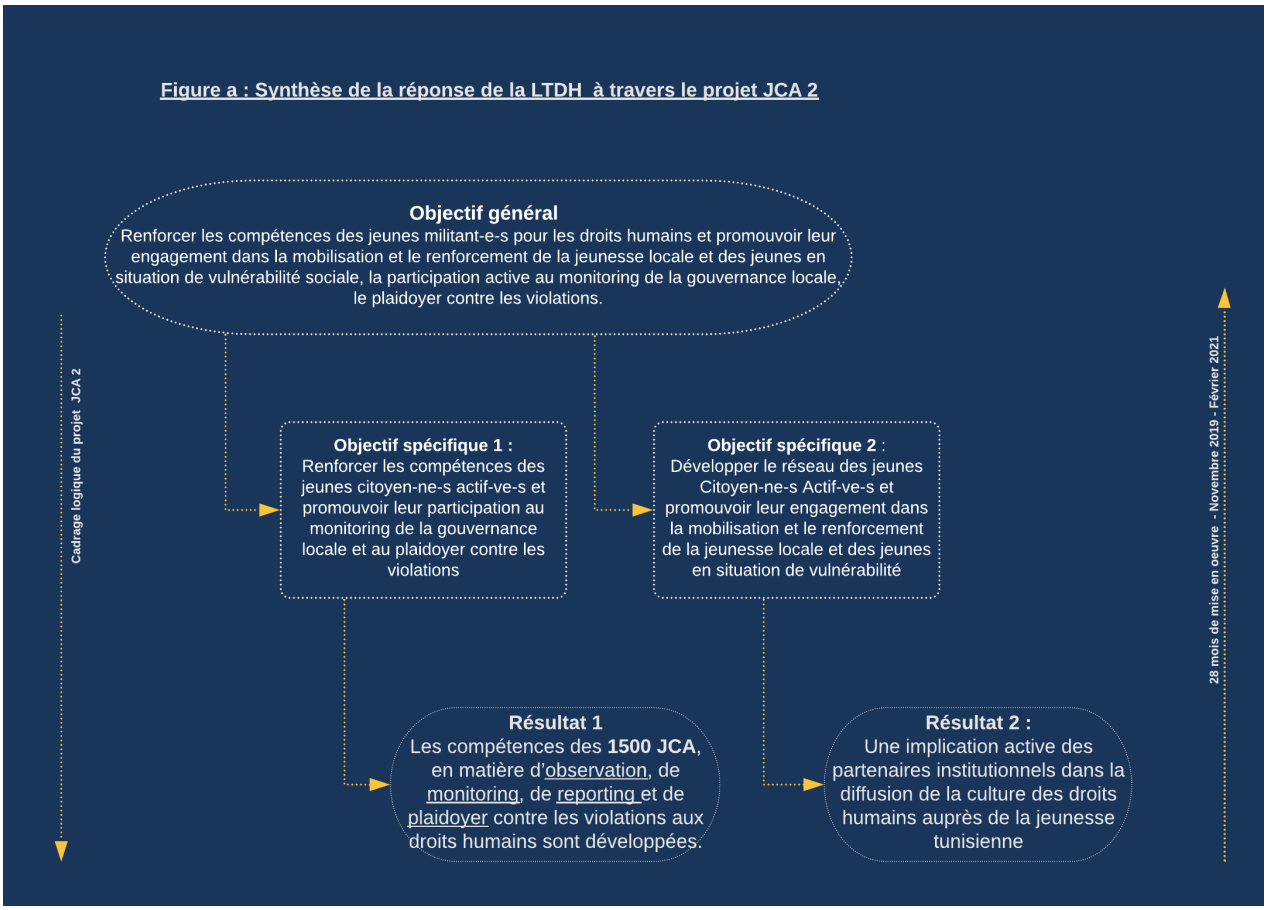

Les paradigmes de changement dans le processus de capitalisation

A travers ce processus de gestion des connaissances, Il a été question de mettre en place un processus de capitalisation d'expériences qui s'adossent à trois approches préconisées par le projet et présentées par les différents intervenants, au premier desquels l'équipe de projet, à savoir :

L'approche personnalisée : aussi bien dans le processus de mise en œuvre du projet, notamment sa phase la plus importante, à savoir la formation des jeunes issu.es des sections de la LTDH que dans l'accompagnement à déployer des mécanismes de monitoring et plaidoyer dans les différents territoires impliqués dans le projet. Un accompagnement personnalisé a été fourni aux différentes sections et a permis in fine la mise en place d'actions de formation, de monitoring, de plaidoyer artistique et de synergies avec les acteurs locaux et OSCs.

Le Focus sur les jeunes de la LTDH : le véritable paradigme de changement adopté par le projet a été de miser sur le renforcement de capacités des jeunes bénévoles et membres des sections locales de la LDTH et ce, dans l'optique de favoriser la création d'une nouvelle dynamique régénératrice au sein de la LTDH, de propulser également une nouvelle génération/élite qui soit porteuse des valeurs et préceptes des droits humains et qui acquiert sa légitimité de par son ancrage et ses pratiques. Le projet a permis, ainsi, de couvrir plus de 16 territoires en assurant une mobilisation de plus d'une centaine de jeunes dont 50% de femmes.

Une approche partenariale pour une concertation pluri-acteurs : L'enjeu de cet axe a été de tisser des synergies avec les acteurs institutionnels pour une pérennisation des pratiques au sein des établissements sous tutelle (maison de jeunes, centres de défense et d'insertion sociale …) et pour ancrer une véritable culture des droits humains au sein des institutions. Toutefois, cet axe a été confronté à une réalité contraignante au regard des différents aléas du contexte politique dans le pays ayant conduit à plusieurs remaniements ministériels. Ce flou politique a impacté la dynamique partenariale malgré l'existence d'un cadre partenarial préalablement établi mais dont la mise en application a été freiné. La crise sanitaire a également eu un impact considérable sur la dynamique partenariale, ce qui a généré une perte de proximité, néanmoins, un cadre d'échanges et de concertation a été maintenu tout au long du projet.

Méthodologie d'intervention

Pour la conduite de ces travaux, une démarche méthodologique adaptée a été mise en place par la consultante, mobilisant d'une part la documentation du projet et d'autre part, l'ensemble des acteurs impliqués : institutions, réseaux de jeunes en tant que partenaires locaux et membres des sections locales de la LTDH et enfin les membres de l'équipe projet.
La production de ce rapport s'est structuré en trois temps distincts, **un premier temps a été dédié au cadrage initial** et a été nécessaire pour la compréhension des enjeux du projet. Le cadrage a permis à la consultante d'assimiler la logique d'intervention du projet, la stratégie de mobilisation des acteurs notamment des jeunes et de connaitre les processus de formation et d'accompagnement mis en place tout au long de la conduite du projet.
Un deuxième temps a été consacré à la **revue documentaire** des supports du projet. A ce niveau, l'équipe projet a veillé à communiquer l'ensemble de la documentation relative au projet, qui nous a permis d'une part de prendre connaissance des comptes rendus, des rapports de formation et d'activités et notes en lien avec le projet et d'en analyser le contenu.
Un travail de collecte de données a été fait moyennant des **entretiens d'échanges** menés auprès d'acteurs institutionnels ainsi qu'**un atelier de restitution et de capitalisation** mené auprès des jeunes impliqués dans le projet.
Etant donné les circonstances reliées au contexte sanitaire, il a été contraignant pour la consultante d'opérer des missions terrain et de rencontrer l'ensemble des acteurs ayant été impliqués dans le cadre du projet. Pour y remédier, il a été convenu à ce que la plupart des rencontres soient conduites à distance via les plateformes d'échanges électroniques ou via communication téléphonique.
Un troisième temps a enfin été dédié à la consolidation des données et à la capitalisation des processus andragogiques mis en place. Ce qui a permis d'identifier les principales bonnes pratiques recueillis des échanges avec les jeunes ainsi que les expériences similaires en matière de pérennisation susceptibles d'apporter des éléments qualitatifs de compréhension et de comparaison pour la LTDH.
Ainsi, le processus de capitalisation du projet a été appréhendé dans une démarche axée changement, partant d'une analyse contextuelle ayant conduit au développement du projet.
Ensuite, un focus sur les axes objet de la capitalisation, avec un état des lieux des principaux ajustements et changements survenus lors de la conduite du projet.

Les axes identifiés objet de bonnes pratiques

L'identification des bonnes pratiques a été effectuée sur la base des échanges réalisés avec les réseaux de jeunes.

Pratique identifiée (1)	Une approche andragogique adaptée « Le savoir est la seule matière qui s'accroit avec le partage » Socrate
Acteurs clés impliqués	La ligue tunisienne pour la défense des droits humains (LTDH) ,18 sections de la LTDH, Institut arabe des droits de l'homme (IADH).
Changement atteint	Emergence d'une nouvelle génération de défenseur-s-e-s des droits humains en Tunisie en capacité de sensibiliser, de former et d'éduquer les communautés locales, notamment les jeunes en situation de vulnérabilité, à la culture des droits de l'homme. Une approche d'apprentissage transformatrice déployée en faveur des jeunes militant-e-s de la LTDH. Des outils et modules ont été co-construits dans une approche concertée avec les jeunes issu.e.s des sections de la LTDH. Les outils acquis ont permis aux jeunes de développer des modules de formations spécifiques aux thématiques d'intérêt pour les jeunes. Cinq axes ont pu être retenues et ont fait l'objet d'un travail de recherche et de pédagogie où les jeunes formateurs et formatrices à en devenir ont faire preuve de rigueur et d'engagement en réponses aux causes soulevées via les thématiques que nous reprenons dans le schéma qui suit : **Figure b - Thématiques ayant fait l'objet de développement modulaire** Ce travail a fait partie intégrante d'un guide des modules diffusé par la LTDH.

Pertinence du process **Facteurs de réussite et d'atteinte du changement**	L'adoption d'une démarche andragogique structurée et testée, inspirée du cycle de formation « Aanabtawy » avec la mobilisation des équipes pédagogiques de l'institut arabe des droits de l'homme réputées pour leur expertise en la matière. Nous retenons ici plusieurs facteurs ayant permis la bonne assimilation du contenu des formations : La structuration du parcours de formation a permis la traduction des connaissances théoriques en situations concrètes et réelles par les jeunes participant-e-s ce qui a accéléré le passage à l'exercice pratique. Le choix porté sur des formateur-trice-s hautement qualifié-e-s et expérimenté-e-s. Les compétences préalablement acquises dans la première phase du projet. NB : le cycle de formation a rassemblé des profils variés, au-delà de l'implication des jeunes formés dans le JCA1, un appel à participation a été lancé et a permis d'impliquer d'autres jeunes issus des sections. Cette démarche a permis d'encourager l'adhésion des membres et bénévoles des sections locales.
Contraintes rencontrées	Nous citons ici les contraintes d'ordre global en l'occurrence la crise sanitaire, le déploiement des mesures de confinement et de restriction de la mobilité a été un véritable enjeu pour la poursuite des actions de formation. D'autres contraintes techniques ont pu être soulevées par les jeunes, il s'agit particulièrement du caractère condensé des modules de formation au regard du temps alloué. Les jeunes évoquent également des contraintes d'ordre logistique en lien avec les formations en ligne ayant été dispensées lors du confinement.
Mesures palliatives	Afin de pallier aux contraintes survenues et telles que décrit ci-dessus, l'équipe projet a convenu en concertation avec les jeunes issu.e.s des 28 sections impliquées dans le projet la tenue de certaines sessions de formation en ligne et ce en plusieurs temps.
Perspectives de pérennisation	Les modules développés pourront servir au déploiement de plusieurs actions de sensibilisation et de formation par les différentes sections de la LTDH. Ces modules peuvent également faire l'objet d'approfondissement et d'ouverture à de nouvelles thématiques plus spécifiques faisant écho i) aux problématiques propres à chaque territoire et ii) aux communautés qui subissent des violations de leurs droits.

Pratique identifiée (2) **Le « Learning by doing » à travers la responsabilisation des jeunes.**	
Acteurs clés impliqués	Les sections locales de la LTDH. L'équipe projet LTDH en appui, les acteurs locaux des territoires ciblés.
Changement atteint	Les jeunes militant-e-s des sections de la LTDH ont assuré l'organisation et l'animation de plus de 60 sessions de sensibilisation et de formation dans leurs différents territoires. Un parcours de formation en cascade déployé sur 13 territoires par les Jeunes formateur-trice-s. 13 territoires ciblés ont bénéficié d'actions de sensibilisation et de formation aux droits de l'homme. Autonomisation des jeunes militant-e-s à travers la mise en pratique des connaissances acquises lors des formations de formateur-trice-s.
Facteurs de réussite et d'atteinte de changement	La continuité et l'enchainement du processus d'apprentissage a permis de rendre la formation des jeunes dans les territoires possible et réussie. Le niveau d'expertise des formateur-trice-s initialement choisis a facilité l'assimilation et la compréhension des techniques d'animation et de formation. L'implication des jeunes formé-e-s dans le processus de rédaction et de développement du guide de formation et des modules a fortement contribué à l'appropriation du projet dans son ensemble. Le passage immédiat aux formations des jeunes dans les territoires a permis aux jeunes formateur-trice-s de prendre confiance et de se mettre directement dans l'exercice. Les jeunes ont ainsi été amenés à opérer un travail de construction d'eux-mêmes et de s'inscrire dans une démarche de formateur-chercheur.
Contraintes rencontrées	Les contraintes rencontrées sont principalement logistiques. Comme soulevé par les jeunes, le manque d'effectif impliqué dans l'organisation et l'animation des ateliers, la non disponibilité d'espaces de formation adaptés ont rendu la tenue des activités plus complexes que prévue. Se rajoute à cela, la réticence et le manque d'appui de certaines sections aux jeunes formateur-trice-s engagées dans le parcours de formation en cascade.

Mesures palliatives	La succession des ateliers dans un laps de temps relativement court, l'engagement des jeunes et l'effort fourni pour rendre les espaces adéquats pour la formation, ainsi que la communication engagée avec les institutions locales ont permis la réalisation réussie des ateliers. Des synergies au niveau local ont été tissées avec des associations locales ce qui permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat. Certains aspects ont aussi été favorisés à d'autres par nécessité de prioriser les besoins.
Perspectives de pérennisation	Etant donné la pertinence du mécanisme de formation en cascade initié dans le cadre du projet, celui-ci pourrait faire l'objet d'une réplication dans l'ensemble des sections de la LTDH ce qui contribuerait à renforcer la cohésion interne de la structure. A l'issue de ce parcours de formation en cascade, une section a même entrepris la création d'une association locale, d'autres sections ont assuré un relai médiatique auprès des radios locales et agences de presse qui a porté sur l'état des violations des droits humains au sein des territoires.

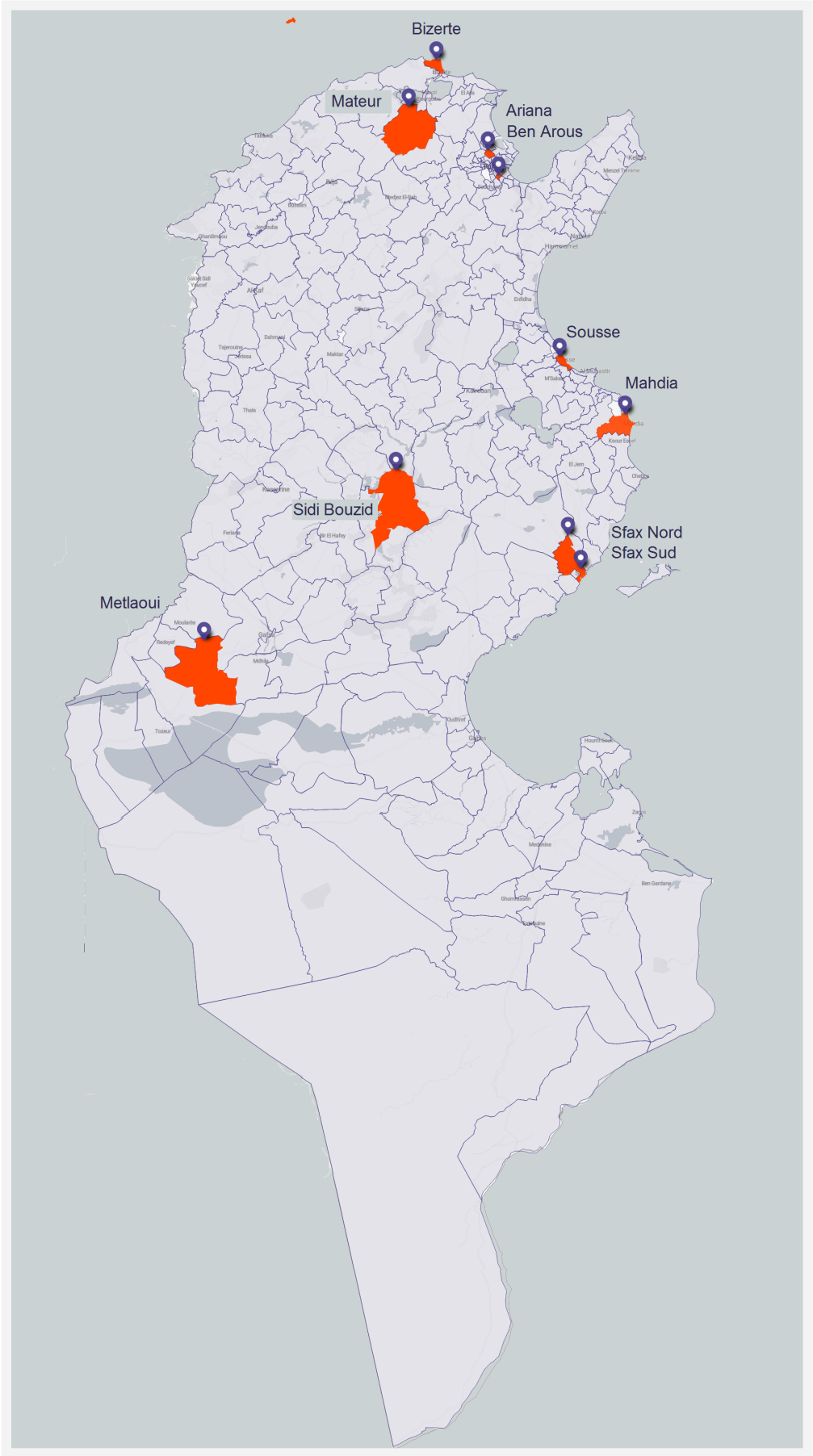

Figure c – *Carte des sections ayant conduit des actions de plaidoyer artistique.*

Pratique identifiée (3) **L'art comme outil d'expression et de plaidoyer autour des droits humains**	
Acteurs clés impliqués	Les sections locales de la LTDH, jeunes issus des régions impliquées (cf. carte des plaidoyers artistiques)
Changement atteint	Les jeunes de la LTDH mobilisés dans le cadre du projet sont en capacité de coordonner et de superviser le processus de production des plaidoyers artistiques au sein de leurs territoires. Les jeunes de la LTDH sont en capacité de mobiliser les ressources de leurs territoires et d'exprimer leur vision par le biais de la création artistique en formes diverses. A noter qu'un travail initial a été mené dans le cadre de la première phase du projet JCA, et a acté une démarche basée sur le plaidoyer à travers l'art et la création artistique. Nous citons brièvement les sujets abordés dans les productions : Un film réalisé par les jeunes de la section Kébili a traité des problèmes liés au chômage dans la région, et des tentations qu'ont les jeunes à aller vers la contre bande, le commerce illicite des drogues pour pouvoir subvenir à leurs besoins, des violences policières à l'encontre des jeunes. Les jeunes de la section de Metleoui ont produit une pièce de théâtre qui exprime le désarroi de la jeunesse face à la crise économique. La section de Sfax a La section de Sfax a traité la question de l'immigration clandestine, et celle de Manouba, de la liberté de conscience. Ce travail mené au préalable a davantage renforcé la capacité des jeunes à produire de plaidoyers artistiques à la hauteur de leurs attentes malgré les contraintes.
Facteurs de réussite et d'atteinte de changement	Le cadre d'échanges établi « Jeunes ARTivistes de la méditerranée » a permis aux jeunes de s'inspirer d'expériences internationales renommées en matière de plaidoyer artistique. Recours aux techniques de plaidoyer artistique à travers le théâtre forum et le théâtre image. Les jeunes ont à leur tour initié des processus d'accompagnement pour les jeunes de leurs régions moyennant 12 séances d'animation touchant au total plus de 1000 jeunes. Le travail initié au cours de la phase 2 a permis de consolider les actions initiées lors de la première phase.

Contraintes rencontrées	Plusieurs contraintes ont contrarié la mobilisation d'un grand nombre de jeunes à travers les maisons des jeunes et les centres de défense et d'insertion sociale en raison de : La faible appropriation du projet par les ministères concernés, cet enjeu a été relevé à la suite du changement des ressources au sein du ministère chargées du suivi du projet. La crise sanitaire du Covid-19 a également retardé les processus de mise en œuvre avec l'application de plusieurs mesures de confinement et d'interdiction des manifestations culturelles et artistiques affectant ainsi l'exercice de fonction des établissements socioculturels. La crise sanitaire a également eu des effets directs sur la mobilisation des jeunes en situation de vulnérabilité par les sections de la LTDH et pour cause la restriction de la mobilité et l'interdiction des déplacements entre villes et régions. Les engagements personnels des jeunes notamment ceux et celles encore étudiant-e-s ont légèrement retardé le finalisation des productions artistiques.
Mesures palliatives	Au cours du dernier semestre du projet, une levée progressive des restrictions a été entamée accompagnée d'un allègement ponctuel des mesures établies en juin et octobre. Ceci a permis aux jeunes de mener les actions de plaidoyer artistique en suspens. Les jeunes ont pu conduire des actions de plaidoyer autour du droit à la santé mettant en relief les enjeux de la question sanitaire au niveau des différents régions de la Tunisie. Un suivi continu a été déployé par l'équipe projet JCA pour mener à bien les différentes productions tenant compte des engagements personnels des jeunes.
Perspectives de pérennisation	Le recours à l'art comme outil d'expression permet à termes d'inclure plusieurs communautés sensibles à l'approche artistique notamment les jeunes. Ceci permet par ailleurs de moderniser les outils et moyens d'expression et de mobilisation pour la défense des droits humains. D'où la nécessité d'inscrire cette pratique dans la stratégie opérationnelle de la LTDH.

Pratique identifiée (4) Le droit à la santé « La santé un bien commun ».	
Acteurs clés impliqués	Les sections locales de la LTDH impliquées dans la phase du plaidoyer, l'équipe projet, les acteurs locaux.
Changement atteint	Des dynamiques locales de plaidoyer ont été initiées par les noyaux des jeunes impliqués dans le projet. La mise en agenda de la question sanitaire et des enjeux locaux et régionaux qu'elle revêt en contexte de crise. Les réseaux de jeunes des sections de la LTDH sont en capacité de déployer des campagnes de plaidoyer et d'aborder des perspectives d'analyse territoriale.
Facteurs de réussite et d'atteinte de changement	Adoption d'un mécanisme de vote et d'une concertation préalable pour acter un choix consensuel qui permettent une mutualisation des efforts pour garantir un meilleur traitement politique des enjeux soulevés.
Contraintes rencontrées	Réticence des réseaux de jeunes à traiter d'un sujet transversal et similaire dans les différents territoires. Les violations étant multiples, d'autres sujets ont d'abord portés l'intérêt des sections (dépénalisation de l'homosexualité, violences faites aux femmes et la loi 52)
Mesures palliatives et	Suite au dialogue intersections, un constat collectif a permis d'acter de la pertinence d'aborder le droit à la santé dans le contexte de crise sanitaire et de la profondeur à laquelle aboutiraient les multiples perspectives d'analyse autour d'une seule thématique commune aux différentes sections. .
Perspectives de pérennisation	Nous préconisons l'intégration de cette démarche de façon transversale dans la structuration des parcours et curriculums académiques en lien avec les droits humains et ce dans le cadre du projet de l'académie. Des « semaines d'immersion autour de thématiques » pourraient être consacrées au traitement, à la réflexion et à la conduite de travaux pratiques en lien avec une thématique qui fait écho à des violations de droits socioéconomiques ou à des enjeux d'ordre politique dans le pays. Cette démarche permettra d'initier les jeunes défenseur.s.e.s au suivi des principales questions faisant foi de « problèmes publics » et de contribuer à leur mise en agenda en tant que tels.

Les leçons apprises, pour un renforcement de capacités des **jeunes en matière des droits humains**

Figure c- Capitalisation des acquis et du process de mise en oeuvre Jeunes Citoyen-n-e-s Actif-ve-s (JCA2)

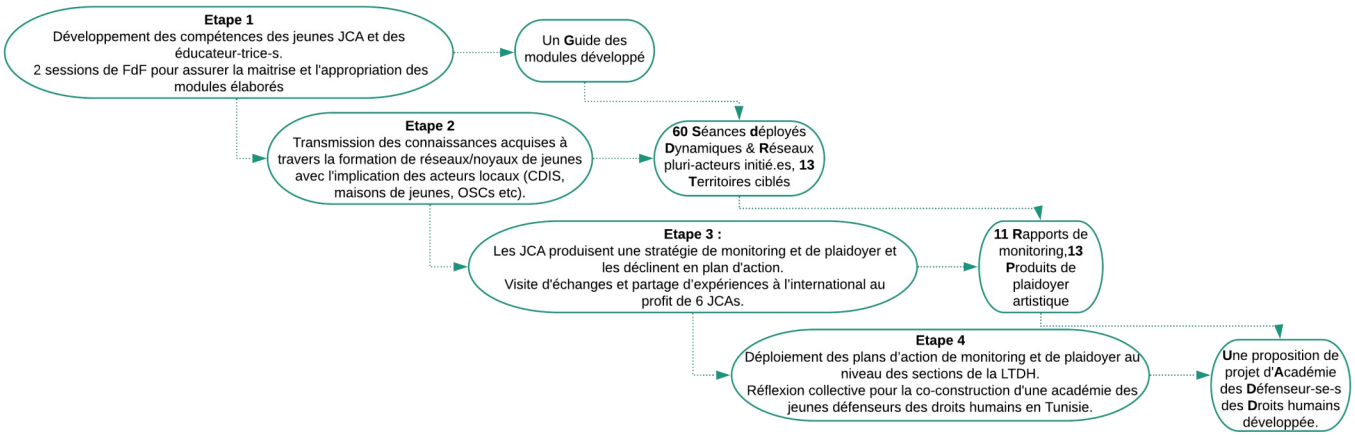

Les jeunes militant-e-s de la LTDH ont pu être directement responsabilisés dans le déploiement de parcours de formation en cascade auprès de jeunes sur des connaissances qu'i.ell.es venaient à peine de consolider. La conduite de la formation, des stages et des visites d'échanges leur ont permis d'acquérir assez de savoirs autour des droits humains. C'est cette transition cependant qui a permis aux jeunes des sections de réaliser le potentiel qu'ils ont pu acquérir tout au long du processus d'apprentissage.

Malgré les conditions logistiques défavorables dans certains territoires (équipes d'animation réduites, salles insalubres et indisponibles), les formations ont été conduites avec succès. Le principal point mentionné par les jeunes des différentes sections fut la motivation qu'a insufflée ce projet et la facilitation de son appropriation qui a beaucoup contribué à l'aboutissement des projets initiés malgré les circonstances exceptionnelles et les moyens limités.

La possibilité de transcender ces limites, de conduire des formations sur un sujet aussi transversal que les droits humains, de compléter le processus dans nombre des sections témoigne de l'importance d'accorder du temps à l'appropriation d'un projet. Car au-delà de l'intérêt porté aux connaissances théoriques par les militants de la ligue, la méthodologie de formation-action qui oscille entre apprentissage et pratique et leur implication dans la réalisation du guide de formation a permis de réaliser la pertinence du contenu pour ces jeunes.

Le parcours de renforcement de capacités déployé a permis d'aborder également les questions de monitoring et de plaidoyer à travers des sessions de formation et de mise en pratique. A émergé au fil de la conduite du projet, plusieurs actions pilotes organisées à l'initiative des jeunes et des sections locales.

Ariana:
- Section réanimée grâce au projet
- Compétences acquises en éducation aux droits humains
- 4 sessions de formation animées.
Plaidoyer artistique déployé

Mahdia:
- Mobilisation de radios locales dans le Journal télévisé, Plaidoyer artistique mené
- Contribution à l'élaboration du guide modulaire de formation, 5 sessions de formation animées.

Sidi Bouzid:
- Formation et mobilisation de jeunes
- Suivi des rapports de violations
- Sept activités de sensibilisation et de formation.

Metlaoui:
- Section réactivée grâce au projet
- Mobilisation importante de jeunes
- Implication de la radio locale
- Plaidoyer artistique mené

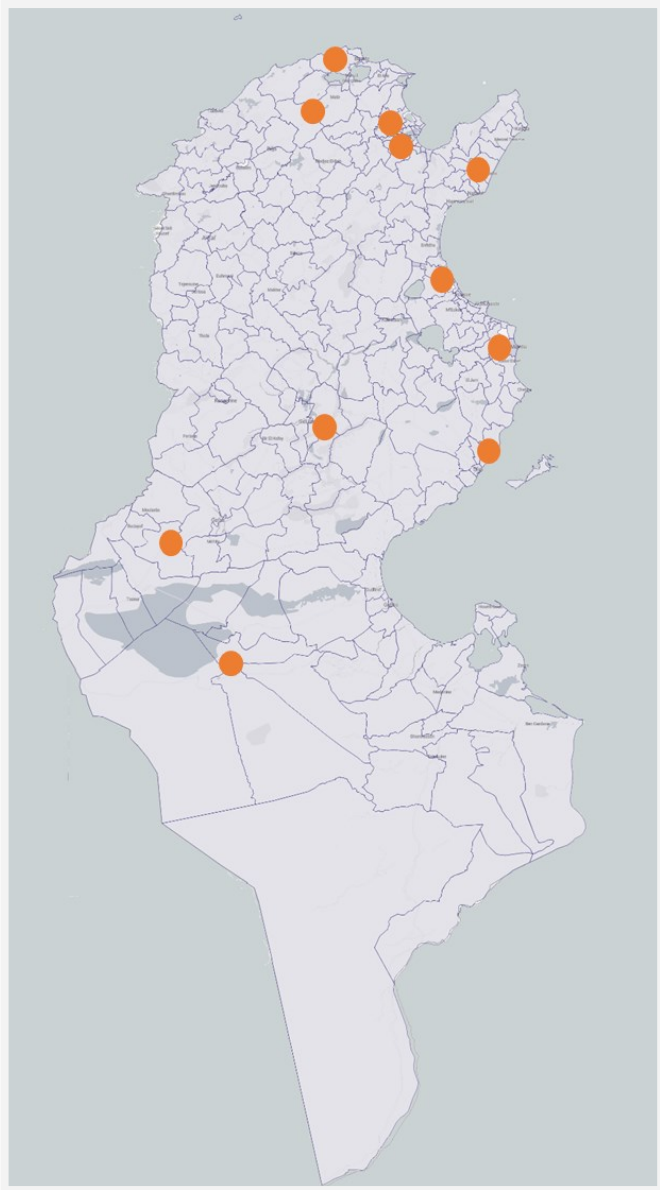

Bizerte et Mateur:
- Plaidoyer artistique déployé
- Section dynamisée
- 10 sessions de formation assurées.

Ben Arous :
- Contribution à l'élaboration du guide modulaire de formation
- Plaidoyer artistique déployé

Sousse & Sfax
- Edition d'un rapport sur la situation sanitaire en temps de crise.
- 3 Formations aux droits humains assurées
- Association créée « Barra El Houqouq el Tefl » à Sfax
- Une meilleure cohésion au sein de la section
- Court métrage réalisé
- 9 séances de formation animées.

Kébili :
- Contribution à l'élaboration du guide modulaire de formation
- Formation et sensibilisation assurée

Figure c : Extrait des principales réalisations du projet

Témoignages des jeunes

Biographie : Riadh Abidi – animateur de la section de Sidi Bouzid, membre de la ligue tunisienne des droits de l'Homme depuis 2010, a suivi le projet « Jeunes citoyens actifs »depuis 2017. Riadh a participé à toutes les étapes du projet, de la formation en cascade à la formation des jeunes, les stages et visites d'échanges.

Comment décririez-vous ce projet et comment vous a-t-il impacté ?

La Formation : J'ai surtout apprécié les stages, ce qui m'a marqué c'est le stage au sein de l'institut arabe des droits de l'homme avec Mme Jomana.

La formation en cascade dans les régions a fructifié lors des stages et les **visites d'échanges :** l'expérience en Espagne a été très intéressante avec l'approche innovante de l'art comme outil pour les droits humains.

Malgré la contrainte du manque d'effectif, où au lieu de deux personnes supposées animer les formations, on s'est retrouvé avec une seule personne devant assurer la coordination, la formation et les tâches connexes. Au sein de la section nous avons quand même réussi à faire les formations avec les jeunes et les rapports des violations.

Le manque d'effectif a eu des répercussions sur la documentation. Et malgré la crise, sept activités de sensibilisation ont été menées.

Avec le volume du rapport des violations une campagne pourrait être menée.

L'expérience avec les administrations a abouti dans le cas de Sidi Bouzid pour le bon déroulement des activités de formation.

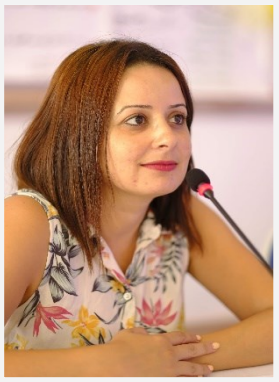

Rim Ben Ameur -- animatrice

Biographie : Rim **B**en **A**meur -- animatrice de la section de Sfax Nord, membre de la ligue tunisienne des droits de l'Homme depuis 2015, a suivi le projet « Jeunes citoyens actifs »1 et 2. Rim s'occupe d'un foyer et exerce une autre activité professionnelle au-delà de la ligue. Elle a participé à toutes les étapes du projet, de la formation en cascade à la formation des jeunes, les stages et visites d'échanges.

Comment décririez-vous ce projet et comment vous a-t-il impacté ?

L'aspect théorique et pratique des formations a eu un fort impact sur moi.

Le principal apport du JCA2 est le volet de gestion des conflits dans un groupe hétérogène de formation puisqu'un changement notable a eu lieu sur les conflits internes à la section qui reste en manque de membres jeunes.

La principale contrainte lors des ateliers : je suis seule à gérer l'animation, la logistique, les pauses-café, les photos et la rédaction du contenu des ateliers. Quant au partenariat institutionnel, nous avons sincèrement eu des difficultés puisque malgré un commencement possible (même sans local d'activité), ils ont fini par nous retirer la salle pour finir par nous imposer un quota maximal de 50 participants.

Cet effort m'est considérable étant donné qu'au-delà des activités de la ligue, j'ai un foyer à charge et un autre travail. Malgré tout, le projet me permet de retrouver de la motivation pour accomplir ma mission au sein du projet.

Grâce à ce projet, dans la section nous commençons à avoir l'habitude du monitoring des violations et cette pratique complète et confirme ce qu'on a appris dans les formations.

Pour assurer le monitoring des cinq rapports de jeunes, nous souhaiterions avoir plus de suivi de la part de l'équipe projet. Ceci dit, grâce à ce projet, nous avons réalisé un court métrage avec peu de moyens et une association a été créée « *Barra El Houqouq el Tefl ».*

Perspectives de pérennisation

Finalité du processus de pérennisation

Le processus de pérennisation a vocation d'analyser les perspectives de poursuite du projet et des parcours initiés en son sein. L'ancrage apporté par le projet a renforcé le rayonnement des sections locales impliquées ce qui nous amène à engager la réflexion sur les modalités de modélisation et de transposition de cette expérience sur les autres territoires.
Le projet a également permis aux jeunes militant-e-s e la LTDH de jouer un rôle plus important dans la vie publique en termes de mobilisation, de défense, de monitoring, de reporting et de plaidoyer ; comme en témoigne le récent mouvement de contestation mené par les jeunes et auquel la LTDH a grandement contribué de par son encadrement mais surtout de par l'engagement de ces jeunes.
Un suivi et monitoring ont été déployés par les jeunes de la LTDH moyennant la mise en place d'une cellule de suivi avec la mobilisation d'un réseau d'avocats pour l'appui juridique. Un rapport des principales violations des droits humains au sein des centres de détention et au niveau des rassemblements pacifiques a été élaboré et a fait l'objet de diffusion via une conférence de presse.
Le contexte politique que vit le pays malgré son ambiguïté nous permet du point d'apprécier et de mesurer l'impact à effet immédiat qu'a eu le projet dans le rajeunissement des élites de la LTDH et dans l'autonomisation de réseaux jeunes engagés dans la vie politique locale.
Enfin, il s'agit à ce niveau de mobiliser l'ensemble des ressources pour veiller à la continuité et à la pérennisation des parcours et démarches initiées moyennant la structuration d'un cadre institu-

L'académie des droits humains : un projet d'envergure national

Cette action entend forger une **solide expérience en matière d'innovation pédagogique** par son attention pour des modèles d'apprentissage qui privilégient la coopération en équipe, le regard réflexif sur les expériences et l'appropriation des compétences spécifiques aux droits humains (Observation, monitoring, réseautage, plaidoyer, coopération).
L'académie des droits humains s'inscrit dans une démarche de capitalisation du projet « Jeunes Citoyen-ne-s Actif-ve-s », qui à travers les parcours mis en place en matière d'andragogie et de monitoring a permis de renforcer les capacités d'un premier noyau de jeunes issu.e.s des sections locales de la LTDH en tant que formateurs et formatrices en droit humains. Ainsi, le projet d'académie aurait pour visée de consolider ce processus qui a vocation **i)** à former et à éduquer des d'instaurer une véritable culture des droits humains en Tunisie, et **ii)** d'impulser la structuration d'un écosystème propice à la veille, au monitoring et à la documentation des violations des droits humains dans une perspective de renforcement des actions de plaidoyer en faveur des droits humains en Tunisie.

Par ailleurs, et au regard de l'évolution du contexte tunisien, le projet d'académie vient consacrer le processus de transition démocratique engagé par la Tunisie suite au soulèvement populaire en 2011. D'où l'impératif, 10 ans après d'asseoir les bases d'une structure qui promeut la culture des droits humains en Tunisie et tend à revitaliser les dynamiques multi-acteurs autour de la formation, la documentation, le monitoring et le plaidoyer autour des droits humains.
Dans sa logique d'intervention, le projet de l'académie ambitionne de se structurer autour d'une dynamique de pôles interconnectés et pluridisciplinaires qu'on articule comme suit :

Pôle formation et Andragogie des Droits Humains

Volet Formation Interne : membres et adhérents
Volet Formation des partenaires associatifs
Volet formation des Partenaires Institutionnels

Pôle Plaidoyer et dynamiques de la Société Civile

A/Volet Formation en matière de Stratégies de Plaidoyer
B/Volet Formation en Matière d'instruments Internationaux de plaidoyer
C/Missions de plaidoyer :
c.1 Renforcement / mise en place de dynamiques de plaidoyer
c.2 Mise en œuvre de Missions de plaidoyer

Pôle Monitoring et reporting des Violations des Droits Humains

Volet Formation en matière de Monitoring des Violations : Monitoring institutionnel et général
Volet Formation en Matière de reporting des Violations des Droits Humains

Ouverture sur l'international

Dans cette partie, il s'agira de recenser des expériences menées à l'échelle internationale en lien avec la formation et éducation aux droits humains.
Trois expériences ont été identifiées et analysées au regard de leur ancrage territorial, de leur savoir-faire et de leur renommée internationale.

Académie de droit international humanitaire et de droits humains.

Pays : Suisse, Europe

Bref aperçu : L'académie de droit international humanitaire et de droits humains est un établissement de recherche académique et d'enseignement supérieur spécialisé dans les branches du droit international relatives aux conflits armés, aux situations de violence endémique et à la protection des droits humains.
Créée en 2007 par la Faculté de droit de l'Université de Genève et l'Institut de hautes études internationales et du développement, l'Académie accueille chaque année dans ses masters et formations des étudiants du monde entier. Ses diplômés – plus de 660 à ce jour – travaillent dans les domaines des droits humains et du droit international humanitaire (DIH). La recherche menée au sein de l'Académie est à vocation scientifique. Elle vise à informer les politiques menées dans ses domaines de compétence. Elle s'attache donc à à renforcer la protection des droits humains, et à développer la complémentarité du DIH et du droit international des droits humains. Elle contribue, notamment via des conférences et séminaires d'experts, aux échanges et discussions dans les instances intergouvernementales, les milieux académiques et auprès des acteurs engagés sur le terrain.

Gouvernance : L'Académie est un centre conjoint de la Faculté de droit et de l'Institut de hautes études internationales et du développement. Elle est gérée par un conseil d'administration. Le Conseil est composé de personnalités indépendantes représentant les institutions fondatrices de l'Académie de Genève - l'Institut de hautes études internationales et du développement et l'Université de Genève - et ses principaux partenaires. Les principales décisions de gestion et la stratégie de l'Académie de Genève sont discutées et approuvées par le Conseil.

Pertinence de l'expérience : L'académie met à disposition une variété de formations courtes et longues par thème dont nous citons :

Droit international général
DIH et conflit armé
Justice pénale internationale et transitionnelle
Droits économiques sociaux et culturels
Elle met également à disposition une série de masters, des séminaires scientifiques et colloques en lien avec les questions relatives au droit international et à la protection des droits humains favorisant la rencontre entre scientifiques, décideurs, chercheurs, professionnels et étudiants.
La Geneva Academy est une communauté cosmopolite. Grâce à une interaction étroite avec les organisations internationales, les ONG, les experts, les gouvernements et le secteur privé, l'académie participe et contribue activement aux discussions mondiales sur le DIH, les droits de l'homme, le droit pénal international et la justice transitionnelle.
Enseignements tirés pour la LTDH :
L'approche andragogique développée par l'académie peut inspirer le développement méthodologique des modules de formation au sein de l'académie de défense des droits humains à laquelle aspire la LTDH. Il s'agit d'opter pour une structuration variée de cours et de formations qui soit adaptée aux besoins des étudiants et potentiels bénéficiaires (*employés des ONGs, étudiant.e.s, cadres etc.*)

Intitulé de l'expérience : **A**cademia **I**nteramericana De **D**erechos **H**umanos
Pays : Mexique
Bref aperçu : L'Académie a été créée grâce à un accord de coopération signé entre le gouvernement de l'État de Coahuila e Saragosse (Mexique) et l'Université autonome de Coahuila (Mexique) en 2013.

Son objectif est la recherche, l'étude, l'enseignement, la formation et la diffusion des droits de l'homme, conformément à son règlement. Elle s'inscrit dans une dimension institutionnelle.

L'académie interaméricaine des droits de l'homme organise des activités, mène des projets de recherche et offre des cours de formation conjoints avec l'université afin de tirer parti des ressources humaines et des matériels dans les domaines de l'enseignement.

Des projets de recherche sont également menés sur les droits de l'homme au niveau local, national, interaméricain et international ; ainsi que sur l'analyse de la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

L'académie prévoit des stages de recherche pour les étudiants de doctorat et les enseignants-chercheurs.

Enseignements tirés pour la LTDH :

La dimension interaméricaine de l'AIDH se dégage fortement dans le travail de l'institution qui a un rayonnement sur l'ensemble de la région, accueillant plusieurs acteurs et intervenants issus de différents pays.
Cet aspect nous invite à porter une réflexion sur la dimension régionale, plus spécifiquement maghrébine que pourrait porter le projet d'académie initiée par la LTDH.

D'autres expériences plus centrées ont été identifiées et peuvent également faire l'objet de partenariat intéressant, nous présentons dans ce qui suit l'expérience du centre Colombien du centre Dejusticia.

Intitulé de l'expérience : **D**ejusticia
Pays : Colombie, Amérique Latine

Bref aperçu : Le centre **D**ejusticia est un centre d'études juridiques et sociales basé à Bogota en Colombie. Le centre a été fondé en 2005 et se consacre au renforcement de l'état de droit et à la promotion des droits de l'homme en Colombie et dans le sud.
Spécialisé dans la recherche-action, le centre a pour vocation de produire des études approfondies pour la promotion du changement social, la gestion des litiges, et la mise en place de programmes d'éducation et de formation.

Thématiques centrales :

- Discrimination anti-ethnique et raciale
- Droits économiques, sociaux et culturels
- Règle de loi
- Le sexe
- Justice environnementale
- Politique pharmaceutique
- Système judiciaire
- Technologie et droits de l'homme,
- Terres et paysannerie et l'axe justice transitionnelle

Modalités et approches : L'approche défendue par le centre s'articule autour de trois leviers d'action :

La production de connaissances qui contribuent à la compréhension des défaillances du système et des violations des droits. L'incidence dans la conception des politiques publiques à travers des campagnes d'action, des litiges stratégiques et la participation à des débats.

La promotion de la formation aux droits de l'homme à travers une panoplie de formats et un large éventail de publics : corps judiciaires, universitaires, sphères militantes etc.

Le travail du centre est axé sur l'éducation des droits humains avec la tenue de plusieurs cours et ateliers de formation au profit des militants, des leaders communautaires et aux jeunes professionnels issus de multiples disciplines, abstraction faite de leur formation initiale et qui souhaite opérer une reconversion professionnelle ou une orientation de carrière.

Le centre contribue à créer et à maintenir une communauté Global South constamment nourrie par les programmes dispensés et par les expériences des étudiants
Le centre développe également plusieurs collaborations mondiales entre le nord et le sud
Enseignements tirés pour la LTDH :
Le rapprochement qui peut être fait avec cette expérience consisterait à développer des mécanismes de participation en termes de monitoring et de plaidoyer par la LTDH à travers l'académie, L'expérience est pertinente dans le sens où elle permet, de se projeter sur l'impact qu'aurait la co-construction d'une académie structurée d'un point de vue andragogique mais disposant par ailleurs d'un rayonnement au niveau de la région Maghreb en matière de plaidoyer.

Annexe 1 Programme de l'atelier d'évaluation et de capitalisation

Evaluation et capitalisation des réalisations et bonnes pratiques du projet
Sous le thème :
"*L'implication des jeunes dans la vie locale levier pour la promotion des droits humains en Tunisie*"

Programme (indicatif) du webinaire
Lundi 21 décembre 2020

Horaire	Axe d'intervention
19h00-19h15	Présentation et tour de zoom des participant.es Mise en contexte et présentation de la mission : - Evaluation du projet - Capitalisation et perspectives de pérennisation du projet. La démarche proposée
19h15 - 19h30	Aperçu global de la participation des sections et l'implication des jeunes dans le projet. Votre participation et expérience en un mot ! Témoignages, débat et échanges
19h30- 19h50	Formation et renforcement de capacités autour des droits humains : Online training → FdF / ToT → Visite d'échanges **Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?** Retour sur les acquis et bonnes pratiques **Qu'est-ce que vous avez le moins apprécié ?** Retour sur les contraintes et difficultés **Comment vous vous êtes adapté.es ?** Défis et résilience **Et si c'était à refaire ?** Perspectives et Recommandations
19h50 – 20h10	Mise en pratique : Formation, monitoring & plaidoyer Formation des acteurs → Monitoring & reporting of HRV → Advocacy through Arts **Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?** Retour sur les acquis et bonnes pratiques **Qu'est-ce que vous avez le moins apprécié ?** Retour sur les contraintes et difficultés **Comment vous vous êtes adapté.es ?** Défis et résilience **Et si c'était à refaire ?** Perspectives et Recommandations
20h10 – 20h25	Collaboration et partenariat institutionnel ? **Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?** Retour sur les acquis et bonnes pratiques **Qu'est-ce que vous avez le moins apprécié ?** Retour sur les contraintes et difficultés **Comment vous vous êtes adapté.es ?** Défis et résilience **Et si c'était à refaire ?** Perspectives et Recommandations
20h25 – 20h30	Restitution des principaux outputs et clôture de la session